

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 29 août 2022 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,
Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Gwennaëlle BOMBART, Martine GAEREMYNCK,
Conseillers communaux.

Objet n°30 - Question orale du Conseiller Pierre-Yves HUBAUT relative à la création d'un skatepark.

Les membres du Conseil prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Pierre-Yves Hubaut relative au skatepark.

Ça n'est plus un secret pour personne, nos jeunes sont en attente d'investissements le concernant.

Bien que nous n'ayons pas à rougir de notre politique en la matière, il reste du pain sur la planche.

D'ailleurs, en parlant de planche, nous nous étions ici positionnés quant à la création d'un nouveau Skatepark.

En effet, conformément à la décision du Conseil communal en date du 5 novembre 2021 validant le cahier spécial des charges pour l'achat de modules de skatepark, le marché public a été attribué par le Collège communal en sa séance du 10 décembre 2021.

Nous sommes actuellement en août 2022 et, en cette période de rentrée scolaire, il serait opportun de faire le point sur l'avancement de ce dossier.

Partant, pourriez-vous nous indiquer une date d'inauguration de ce skatepark ?

Pourriez-vous nous préciser sa localisation définitive ?

Pourriez-vous nous décrire précisément sa composition et le type de modules qui y sera installé ?

Monsieur le Bourgmestre, Maxime DAYE, répond à la question

Conformément à la décision du Conseil communal en date du 5 novembre 2021 validant le cahier spécial des charges pour l'achat de modules de skatepark, le marché public a été attribué par le Collège communal en sa séance du 10 décembre 2021. La commande a alors été passée dans la foulée et, comme pour l'autre module d'aire de jeux du Parc des Cliniques, sa livraison était prévue

pour le mois de juin 2022. On a reçu le module en juillet et il est stocké car avec l'Echevin de l'urbanisme, on a cherché un terrain. Mais c'est très facile : tout le monde veut un skatepark mais personne n'en veut près de chez soi alors qu'on le réclame en centre ville.

Suite à des négociations entreprises par le Bourgmestre en charge des sports, un terrain privé a pu être trouvé et un partenariat en charges d'urbanisme a bien pu être scellé. Mieux, des modules complémentaires, financés par le privé, viendront agrémenter ce skatepark.

Si tout se déroule comme prévu, son inauguration devrait avoir lieu d'ici le mois d'octobre. Vous en serez bien évidemment tenus informés.